

le 25 Mai 2021



Les **Secrétaires Départementaux-ales**
de la **FSU**
de la **CGT éduc'action**
du **SGEN Cfdt**
de la **FNEC FP FO**
de **SUD éducation**
de la **CNT**
de l'**UNSA éducation**

à

M. William Marois
Recteur de l'**Académie de Nantes**

Monsieur le Recteur,

Les organisations syndicales, par ce courrier, portent à votre connaissance le vécu des personnels du lycée Touchard Washington afin de vous alerter et dans l'intérêt du service et des agent-es.

Par un courrier daté du 07 mai 2021 qui vous a été adressé par le Proviseur du lycée Washington-Touchard du Mans, celui-ci demande que vous preniez des sanctions disciplinaires contre M., professeur agrégé de mathématiques exerçant dans cet établissement.

Cette demande se fonde sur des accusations mensongères ; ce courrier est ainsi entaché d'erreur de fait et d'erreur dans la qualification juridique des faits. Cette mise en cause arbitraire de la probité personnelle et professionnelle de notre collègue est insupportable. Si des suites devaient être données à ce courrier, notre collègue saurait apporter tous les éléments factuels, contrairement au proviseur, qui prouveront l'inanité des accusations portées contre lui.

Cette nouvelle initiative du proviseur survient alors même qu'il a jugé opportun d'exclure de fait 23 élèves de son établissement « jusqu'à nouvel ordre » en prétendant leur interdire toute possibilité de réinscription. Décision ahurissante, prise en-dehors de tout cadre réglementaire et ne reposant, encore une fois, sur aucun élément tangible.

Ces deux exemples ne sont que les derniers d'une longue, trop longue, série.

Depuis l'arrivée du Proviseur, en septembre 2018, le lycée Washington-Touchard est en proie à des tensions inconcevables. Nous ne reprendrons pas ici la liste de tous ses manquements puisque vos services en sont parfaitement avisés, une délégation des personnels ayant été reçue par M. le Secrétaire Général du Rectorat le 18 juillet 2019, et ayant présenté un dossier très complet des pratiques inadmissibles du proviseur. Depuis cette date, les tensions ne sont pas retombées et les problèmes ne cessent de se multiplier. Chaque événement a donné lieu, d'une manière ou d'une autre, à un signalement auprès des services académiques qui ne peuvent donc rien en ignorer.

Devant cette situation, la hiérarchie de l'Éducation Nationale reste, de manière incompréhensible, muette depuis 2 ans. Cette inaction, qui peut faire songer à une carence, ne peut être interprétée par toutes et tous, à commencer par les collègues du lycée, que comme un soutien tacite au proviseur. C'est manifestement ainsi que ce dernier l'a interprétée puisqu'il a persisté dans son attitude nocive. Nous assumons cet adjectif car nous parlons ici d'autoritarisme, de brutalité, de mensonges, de manquements graves à la déontologie d'un fonctionnaire d'État, qui plus est chef d'établissement, à toutes ses obligations professionnelles, de non-respect des textes réglementaires qui mettent, objectivement, en danger physique et moral tant les élèves que les personnels de l'établissement.

Il est évident, pour tout un chacun, que le lien de confiance entre le Proviseur et le reste de l'équipe éducative est définitivement rompu. La situation est devenue intolérable et un point de non-retour a été atteint.

Dans ces conditions, il nous semble évident que le maintien du proviseur actuel à la tête du lycée Touchard-Washington n'est plus possible. Il est urgent, M. le Recteur, de rétablir la sérénité dans cet établissement. Il est de votre responsabilité de prendre les décisions nécessaires comme il est du nôtre de vous alerter.

Nous vous demandons donc, M. le Recteur, de considérer le courrier du proviseur à l'encontre de M.... comme nul et non avenu, de ne pas le faire figurer, en conséquence, dans le dossier administratif de notre collègue et de n'entreprendre aucune sorte de procédure contre lui.

Nous vous demandons également de prendre au plus vite toutes les décisions qui s'imposent afin que ce proviseur ne puisse plus nuire au bon fonctionnement du lycée Touchard-Washington dont les personnels sont à bout de forces et de nerfs. Nous vous le demandons avec une certaine gravité tant nous redoutons que ne survienne un événement dramatique. C'est avec responsabilité que nous vous disons, M. le Recteur, que seul l'éloignement définitif de ce proviseur est, aujourd'hui, susceptible de répondre à la détresse des personnels du lycée.

Nous ne doutons pas, M. le Recteur, que vous mesurerez l'urgence de la situation et la nécessité d'y répondre sans tarder. Nous ne doutons pas plus que, soucieux de protéger les agents placés sous votre autorité comme les élèves, vous saurez prendre les décisions qui s'imposent.

Soyez assuré, M. le Recteur, de notre indéfectible attachement au service public d'éducation.

Les secrétaires départementaux-ales FSU, CGT éduc'action, SGEN CFDT, FNEC FP FO, SUD éducation, CNT, UNSA éducation.

